



# anneau des sciences



DU TOP  
À L'ANNEAU  
DES SCIENCES



RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT

GRANDLYON  
communauté urbaine

# Construire une métropole multipolaire, attractive et accessible

Dans un contexte de métropolisation, c'est désormais à une échelle de 2 à 3 millions d'habitants que se joue la compétition internationale entre les grandes agglomérations qui souhaitent devenir les futurs centres d'innovation et d'intelligence économique.

L'agglomération lyonnaise dispose de nombreux atouts pour conforter son attractivité économique et résidentielle et compter dans le concert des grandes métropoles européennes.

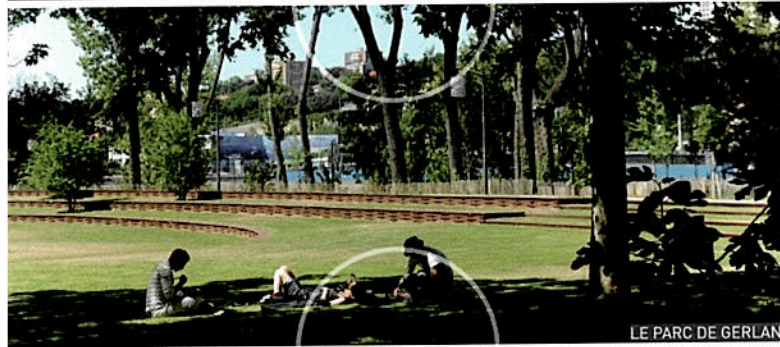
L'ambition qu'elle porte, exprimée dans son Schéma de cohérence territoriale est de construire une métropole multipolaire, durable et équilibrée, où l'ensemble des territoires, parfaitement reliés et équipés, participent à son rayonnement.



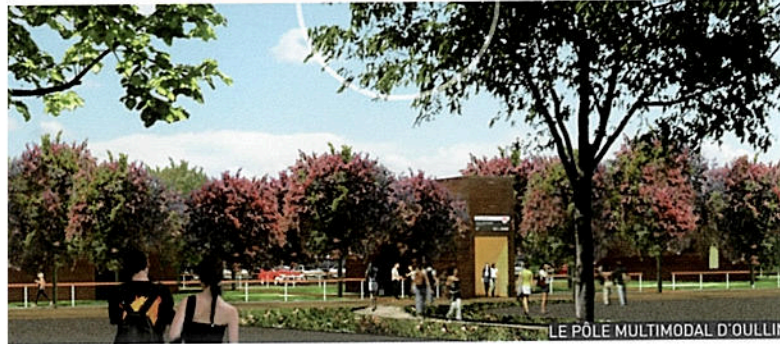
LA PART DIEU: HUB METROPOLITAIN



LE QUARTIER DE LA CONFLUENCE

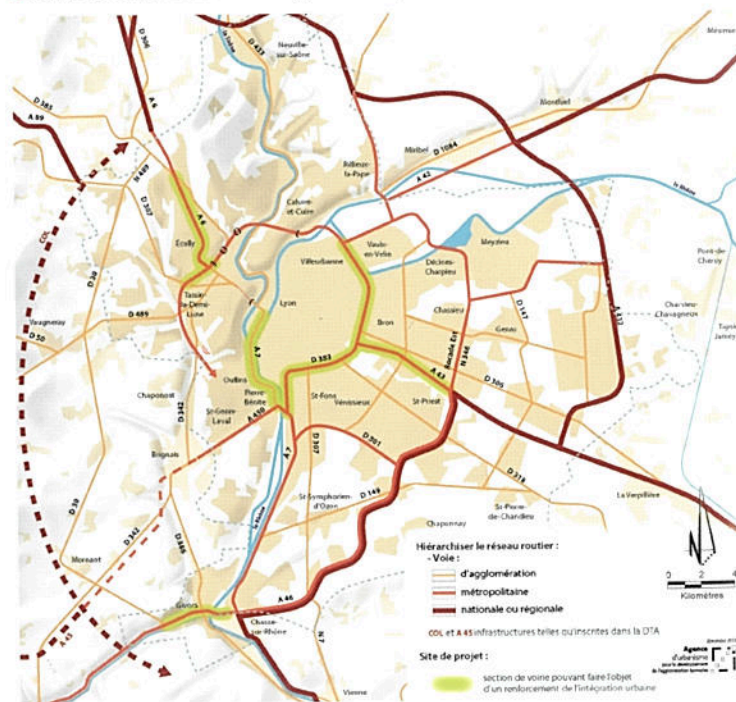


LE PARC DE GERLAND



LE PÔLE MULTIMODAL D'OULLINS

RÉSEAU DE VOIRIE (Source Scot de l'agglomération lyonnaise)



## DU TOP À L'ANNEAU DES SCIENCES

La mise en œuvre de cette ambition territoriale nécessite de résoudre des difficultés majeures auxquelles l'agglomération lyonnaise est confrontée, résultant de sa position de carrefour de communication à l'échelle européenne et d'une gestion inadaptée des flux de transit. Ces difficultés appellent des solutions globales et concertées.

Le projet de l'Anneau des Sciences est un élément clef de la stratégie à déployer. Plus qu'un simple projet d'infrastructure (le TOP), il est une condition structurante pour développer une offre de transport multimodale, révéler les nombreux potentiels de l'Ouest lyonnais et mettre en réseau les pôles de recherche et d'enseignement, au bénéfice de la dynamique métropolitaine.

# anneau des sciences

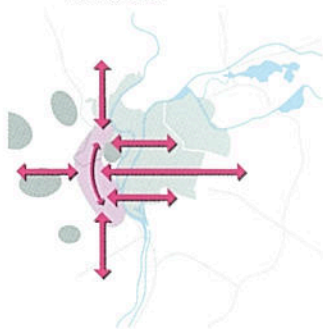
L'innovation au service de la mobilité et du territoire

## 4 GRANDS OBJECTIFS

SOULAGER LES TERRITOIRES DE L'OUEST ET DU CENTRE DE L'AGGLOMÉRATION



AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE L'OUEST



RELIER LES TERRITOIRES



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES SITES DE PROJETS



## UN PROJET INTÉGRÉ

### UNE INFRASTRUCTURE

L'Anneau des Sciences permettra de faciliter les déplacements au quotidien, en desservant mieux les bassins de vie Nord-Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est, grâce à des temps de parcours fiables, à un réseau mieux hiérarchisé et à des accès plus lisibles.

Infrastructure de nouvelle génération, l'Anneau des Sciences se veut intégré à son environnement et innovant dans sa conception :

- enterré sur une grande partie pour éviter les effets de coupures et préserver les corridors écologiques ;
- ponctué par des échangeurs, émergences intégrées dans le tissu urbain et paysager, offrant de nombreuses possibilités d'échanges.



### UNE STRATÉGIE MULTIMODALE

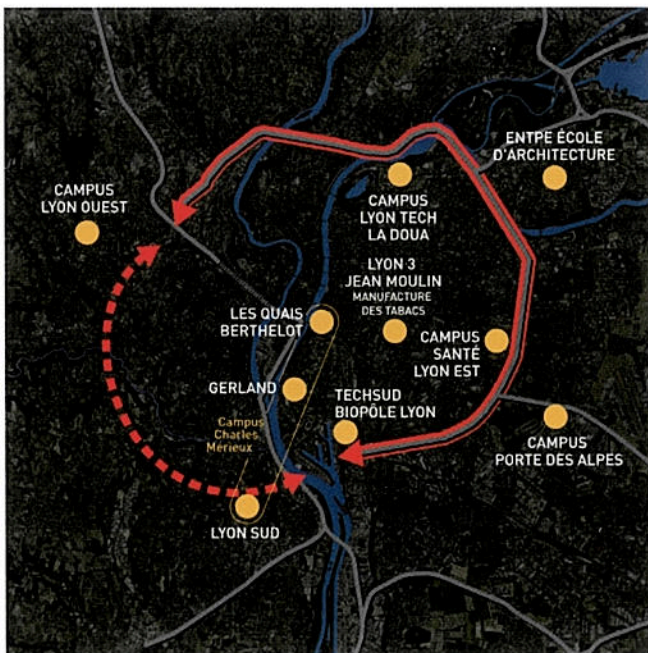
Loin de se limiter à une réponse routière, l'Anneau des Sciences a pour ambition d'interconnecter les modes de transports et de jouer un rôle d'interface multimodale :

- développement de parc relais aux échangeurs ;
- interconnexion de l'Anneau des Sciences avec le réseau métro et de surface ;
- opportunité d'un transport en commun sur l'Anneau des Sciences ;
- création de voies de transports en commun en site propre sur les axes pénétrant vers le cœur d'agglomération, notamment sur l'axe A6/A7.

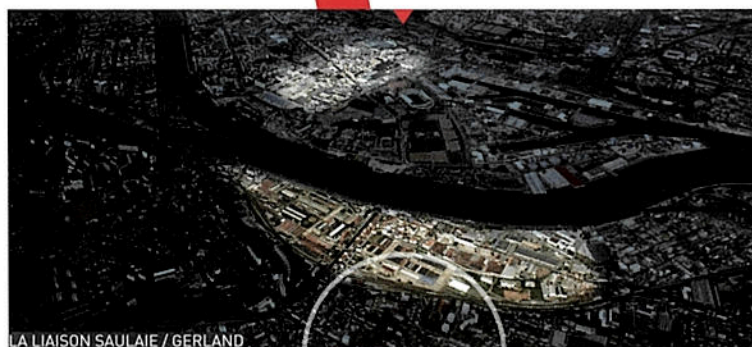
## DES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

Sur la base de ces grands principes et objectifs qui fondent l'opportunité du projet d'ensemble, deux scénarios d'aménagement sont envisagés, qui seront soumis dans le cadre du prochain débat public, prévu en hiver 2012. Ces scénarios d'aménagement ne se limitent pas à des tracés mais intègrent toutes les dimensions du projet, notamment les opportunités offertes en termes de développement du réseau de transports collectifs et de stratégie urbaine. Les études relatives à une solution « sans infrastructure » seront également présentées dans le cadre du débat.

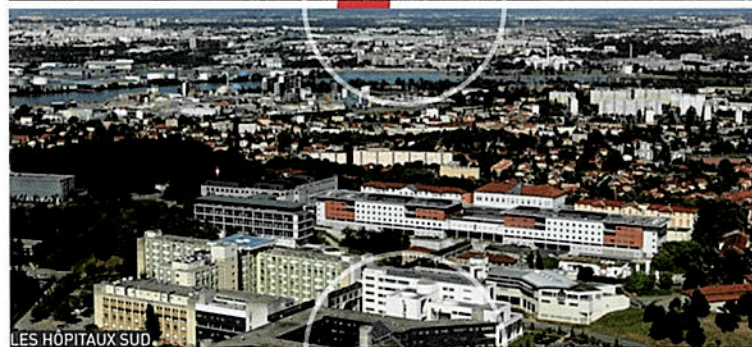
LA MISE EN RÉSEAU DES SITES UNIVERSITAIRES



Inscrit au Schéma Directeur Universitaire, l'Anneau des Sciences permettra notamment de structurer un axe de développement autour des Sciences du vivant reliant le biopôle de Gerland aux Hôpitaux Sud, en passant par la Saulaie. Desservi à terme par le métro et l'Anneau des Sciences, le Vallon des Hôpitaux a vocation à devenir un quartier scientifique, universitaire et résidentiel de rayonnement métropolitain.



LA LIAISON SAULAIE / GERLAND



LES HÔPITAUX SUD



LYON BIOPÔLE



LE BOULEVARD JEAN MERMOZ

UN PROJET DE TERRITOIRE

Support d'une mobilité améliorée et multimodale, l'Anneau des Sciences entend également être le levier d'une nouvelle dynamique urbaine pour l'Ouest lyonnais et l'ensemble de l'agglomération, en permettant :

- l'amélioration de la desserte en transports en commun des centres-bourgs de l'Ouest lyonnais (Tassin la Demi-Lune, Écully, Oullins...) délestés du trafic automobile et la requalification des espaces publics ;
- l'ouverture sur le fleuve et la recomposition des espaces urbains du Confluent, de La Mulatière, d'Oullins-la Saulaie ou encore de Pierre-Bénite, grâce au déclassement de l'autoroute et à son réaménagement en boulevard urbain ;
- la mise en réseau des pôles de compétitivité et des sites majeurs d'enseignement et de recherche de l'Ouest et de l'Est de l'agglomération grâce au développement de liaisons efficaces de périphérie à périphérie ;
- le développement des sites stratégiques de la Saulaie et du Vallon des Hôpitaux, en s'appuyant sur une desserte multimodale (métro / parc relais / lignes de bus).

Une fois libérée du trafic et déclassée, l'autoroute au cœur de Lyon pourra être réaménagée en boulevard urbain, à l'image du boulevard Mermoz.

ORIGINES &  
DESTINATIONS  
DES FLUX SUR  
L'AXE A6/A7



ACCESSIBILITÉ  
DE L'OUEST  
LYONNAIS



## Des dysfonctionnements pénalisants

Depuis maintenant plus de 40 ans, Lyon est traversée par une autoroute qui cumule toutes les circulations d'agglomération, régionales, nationales et internationales.

Avec seulement quatre portes d'entrée au centre de l'agglomération depuis l'Ouest lyonnais, ce sont aujourd'hui le tunnel de Fourvière et l'axe A6/A7 qui servent de bouclage au boulevard périphérique, avec une fréquentation qui atteint jusqu'à 115 000 véhicules/jours.

Les conséquences de ces dysfonctionnements sont graves, tant à l'échelle de l'agglomération qu'à celle de l'Ouest lyonnais :

- l'autoroute A6/A7, saturée la plupart du temps, passe le long de quartiers denses et constitue une **barrière infranchissable**, coupant notamment le quartier Confluence et l'accès au fleuve ;
- les centres-villes et cœurs de villages de l'Ouest lyonnais sont envahis par le trafic automobile d'échanges avec les autres secteurs de l'agglomération, ce qui empêche tout développement de voies de transports en commun en sites propres ;
- la densité de la circulation automobile et les embouteillages engendrent une **pollution atmosphérique** et des nuisances qui dégradent la qualité de vie des habitants.



L'ENTRÉE DU TUNNEL DE FOURVIÈRE



LA GRANDE RUE D'OULLINS

## Des solutions à plusieurs échelles

Le projet de l'Anneau des Sciences, projet d'agglomération, a pour vocation d'apporter une réponse à ces dysfonctionnements en offrant au trafic d'échanges un « ring » mettant en lien l'Est et l'Ouest de l'agglomération et desservant les grands pôles d'activités, tout en préservant les cœurs urbains. Sa réalisation ne peut s'envisager sans la mise en place simultanée d'une réponse performante à la gestion du trafic de transit national et international Nord-Sud.

À la confusion des fonctions des voiries qui pénalise depuis longtemps le bon fonctionnement de l'agglomération, doit désormais se substituer un réseau viaire hiérarchisé, qui intègre la réalisation par l'État d'un grand contournement de Lyon, éloignant le trafic de transit des espaces urbains.

Il s'agit là d'un impératif pour déclasser l'A6/A7 au cœur de Lyon, l'aménager en boulevard urbain et retrouver l'ouverture sur le fleuve, mais également pour repositionner la Rocade Est sur une fonction de desserte d'agglomération.

### UN PROJET MENÉ EN CONCERTATION

#### AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Le Grand Lyon a mis en place en juillet 2011 une commission rassemblant, de manière représentative, des élus du Grand Lyon, des communes concernées par les différents tracés et du SYTRAL, afin d'engager des discussions sur le projet et les études en cours.
- Des auditions d'experts ont été organisées afin d'assurer la mise en œuvre d'un débat riche et constructif.
- Des actions de concertation spécifiques sont réalisées en direction des élus et des acteurs socio-économiques du territoire.

#### AVEC LA POPULATION : UN DÉBAT PUBLIC FIN 2012

Compte tenu des caractéristiques du projet de l'Anneau des Sciences (budget de réalisation supérieur à 300 M€), le Grand Lyon a saisi la Commission Nationale du Débat Public.

La CNDP rendra son avis courant avril sur l'opportunité d'un débat public et sur ses modalités.

Au regard des enjeux de l'Anneau des Sciences, un débat public devrait être organisé fin 2012. Ce sera le premier débat public organisé pour le compte d'une communauté urbaine maître d'ouvrage.



2012  
DÉBUT MARS

AVRIL

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

2013  
FÉVRIER

AVRIL

JUILLET

#### PLANNING PRÉVISIONNEL DU DÉBAT PUBLIC

Dépôt du dossier de saisine auprès de la CNDP

Réponse de la CNDP

Dépôt du dossier de débat

Avis de la CNDP sur le dossier et les modalités de débat

Début du débat public (4 à 6 mois)

Fin du débat public

Compte-rendu des débats (dans les 2 mois après la fin des débats)

Décision du Grand Lyon (dans les 3 mois après le compte-rendu)

Un débat public, au sens de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, est piloté par une Commission Particulière du Débat Public (CPDP) neutre et indépendante, dont le rôle est d'organiser le débat sur un projet présenté par un maître d'ouvrage. Le débat porte sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet et dure 4 mois sur la base de modalités définies par la Commission. À l'issue du débat, la CPDP publie un compte-rendu et un bilan du débat. Le maître d'ouvrage dispose alors de trois mois pour faire connaître les suites qu'il compte donner au projet et les modifications envisagées en fonction du débat.

Pour en savoir plus sur le débat public [www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)